

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 11 JUIN 2025

ID : 036-213601776-20250604-18\_04062025\_1-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 14 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI Guillaume VIARD.

**Absents excusés** : Marc COUSSEAU, Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

### DELIBERATION 18-04062025-1 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le maire présente les demandes de subventions reçues par la mairie.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote les subventions suivantes pour 2025 :

Organismes subventionnés	Vote 2025
Amicale des chasseurs Sacierges	110,00
Société Chasse Chéniers	110,00
FCSSRP Foot	625,00
FCMO St Benoit	300,00
Assoc sportive MOVA	320,00
La Truite de l'Abloux	130,00
ANACR St Benoit	100,00
Resto du Cœur	100,00
Comité de soutien gare Argenton	100,00
ADMR Argenton Sur Creuse	100,00
Saint Be Bad	50,00
<b>Total alloué</b>	<b>2 045,00</b>

Le jeudi 5 juin 2025  
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 14 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI Guillaume VIARD.

**Absents excusés** : Marc COUSSEAU, Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

### DELIBERATION 19-04062025-2

#### NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CDC BRENNE VAL DE CREUSE

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-6-1, qui prévoit qu'au plus tard le 31 août de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, il est procédé à la détermination du nombre et de la répartition des sièges de l'organe délibérant de la Communauté de Communes,

Dans la perspective du renouvellement des conseils municipaux de mars 2026, l'ensemble des communes de la Communauté de Communes est invité à se prononcer sur la composition du prochain conseil communautaire et sur la répartition du nombre de conseillers pour chaque commune.

Les dispositions de l'article L5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales fixent un nombre de sièges de délégués qui varie en fonction de la taille de la communauté de communes et fixe la répartition des sièges qui doit prendre en compte la population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

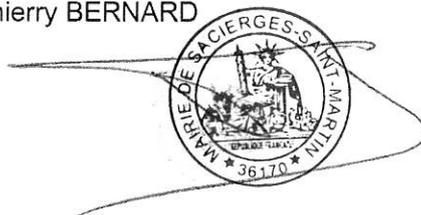
La composition du conseil communautaire de la CdC Brenne Val de Creuse a ainsi été fixée selon un accord local respectant les conditions cumulatives prévues par l'Article L.5211-6-1.

La répartition serait de :

- 13 conseillers communautaires pour la ville du Blanc
- 2 conseillers communautaires pour la ville de Tournon Saint Martin
- 2 conseillers communautaires pour la ville de Pouligny Saint Pierre
- 2 conseillers communautaires pour la ville de Thenay
- 1 conseiller communautaire pour toutes les autres communes, ces dernières ayant également chacune 1 conseiller communautaire suppléant

Le conseil municipal émet un avis favorable à la répartition ci-dessus, à l'unanimité des membres présents.

Le jeudi 5 juin 2025  
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX